

Déviations 36/2025

Un aperçu des déviations du **1^{er} septembre 2025** au **7 septembre 2025** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviations
		A/D	A/D		
03/09/2025	MER	25/25R	19/25R	0958-1905	Conditions météorologiques à l'aéroport.
05/09/2025	VEN	25R/25R	25/25R	2300-0000	Travaux de tonte près des pistes 01/19 et 07R/25L.
06/09/2025	SAM	25R/25R	25/25R	0000-0600	Travaux de tonte près des pistes 01/19 et 07R/25L.
		25/25R	07R/07R	1355-1600	Vent 120° 6-12kts max.
		25/19,25R	07R/07R	1600-2300	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25L/25L	07R/07R	2300-0000	Vent à 1.000 pieds : 120° 24kts. Vent au sol 6.8kts de vent arrière sur la piste du PRS.
07/09/2025	DIM	25L/25L	07R/07R	0000-0600	Vent au sol hors limites pour le PRS.
		25/19,25R	07R/07R	0600-1600	Vent arrière hors limites pour le PRS.
		25/25R	07R/07R	1600-1722	Conditions météorologiques à l'aéroport.



**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transmis, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gereproduceerd noch gepubliceerd worden zonder de schriftelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

